

Stationnement et accès estivaux

Lac de Lamoura et Lac des Rousses

Au vu de la fréquentation de plus en plus forte autour des lacs des Rousses et de Lamoura, déjà connue lors de ces derniers jours à la météo très favorable, la Communauté de communes de la Station des Rousses met de nouveau en place les **dispositifs** testés l'an dernier, pour **sécuriser le stationnement** et **accueillir** le plus **confortablement** possible **l'ensemble des usagers**.

Conçus en partenariat avec le **département du Jura, les communes de Lamoura, des Rousses et les propriétaires**, ces dispositifs seront en place **du 30 juin au 1^{er} septembre 2022**.

Lac de Lamoura :

Le **sens unique est renouvelé sur la route du Lac (RD29E3)** du 30 juin au 1^{er} septembre dans le **sens Les Rousses > Lajoux**.

Comme l'été dernier, depuis les Rousses, la voie de droite restera utilisée comme voie de circulation avec une **limitation de vitesse abaissée à 50km/h** tandis que **la voie de gauche (côté lac) sera transformée en zone de stationnement**.

Lac des Rousses :

Le **dispositif de l'an dernier** est également **reconduit au Lac des Rousses**, unique ressource d'eau potable des communes de la Station des Rousses.

Les places de stationnement existantes seront confortées par l'ajout de mobilier urbain. **L'interdiction de stationnement sur l'accotement coté Risoux sera renforcée** pour éviter la congestion routière connue pendant l'été 2020 et ayant parfois limité l'accès nécessaire des secours. **La limitation de vitesse sera également abaissée à 50km/h** le long de la zone de stationnement.

Malgré ces aménagements, pour les deux lacs, la Communauté de communes de la Station des Rousses **encourage les mobilités douces et remercie grandement les usagers qui se rendent aux lacs par des solutions alternatives à la voiture individuelle**. En effet, l'utilisation de véhicules à proximité des lacs génère de la pollution et le stationnement, du fait du nombre de places limité, est rapidement saturé les jours de forte fréquentation.

Les lacs de la Station des Rousses et des Montages du Jura peuvent ainsi se découvrir à vélo, grâce à l'application **Jurassic Vélo Tours** du Parc Naturel Régional du Haut-Jura. Les lacs des Rousses et de Lamoura ont été agrémentés de **racks à vélo** dernièrement pour faciliter leur **stationnement en sécurité**. De plus **les jours de forte affluence, mais pas seulement, les usagers pourront également accéder au Lac des Rousses à pied** en stationnant au collège et en suivant le **chemin qui mène au lac**. Le balisage les conduit **en toute quiétude à travers la forêt**, puis sur un sentier leur offrant une magnifique vue dégagée sur la vallée de l'Orbe. Le lac est ensuite accessible en empruntant le platelage, renouvelé l'an dernier et invitant à la **découverte des tourbières labellisées RAMSAR**.

Par ailleurs le **9 juillet**, jour du passage du **Tour du France**, au lac des Rousses, **seules les places de stationnement en épi seront autorisées**. Le **stationnement à partir du Chalet du lac en direction de Bois d'Amont sera interdit dès le 8 juillet au soir des deux côtés** de la route pour le passage sécurisé des coureurs.

La Communauté de communes de la Station des Rousses remercie par avance les usagers pour leur compréhension, leur civisme et le respect de ces dispositifs de stationnement ainsi que des cheminements piétons balisés pour le bien-être de tous (habitants, visiteurs, riverains, propriétaires, exploitants agricoles, ...)

Bel été sur la Station des Rousses !

Contact : contact@cc-stationdesrousses.fr – Tél. 03 84 60 52 60